



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires
Service eaux, forêts et espaces naturels
Pôle espaces naturels**
Affaire suivie par Thierry INSALACO
ddt-sefen-pen@drome.gouv.fr

Valence, le 12 juillet 2022

Projet d'arrêté préfectoral portant approbation du document d'objectifs révisé
du site NATURA 2000 **FR8201680** (D08)
"Landes, pelouses, forêts et prairies humides de Lus-la-Croix-Haute"

Consultation du public organisée du 09 au 30 juin 2022 inclus

SYNTHESE DES OBSERVATIONS

Le projet d'arrêté préfectoral d'approbation du document d'objectifs révisé du site Natura 2000 FR8201680 "Landes, pelouses, forêts et prairies humides de Lus-la-Croix-Haute" a été soumis à la consultation du public du 09 au 30 juin 2022 inclus, en application de l'article L120-1 du Code de l'Environnement.

Les membres du Copil ont été informés de cette consultation.

Aucune observation n'a été formulée par le public sur le projet d'arrêté et sur le contenu du document d'objectifs. Par conséquent, il n'y a pas lieu de modifier le projet d'arrêté à l'issue de la procédure de consultation du public.

Le projet d'arrêté tel que présenté a donc été proposé à la signature de la préfète.

L'ensemble des mesures proposées par le Docob va permettre d'engager l'animation du site notamment à travers les contrats Natura 2000 et la charte. L'animation consistera également dans la réalisation de programmes d'amélioration de la connaissance. Le comité de pilotage se réunira afin de suivre la mise en œuvre du Docob en associant les acteurs locaux.

Le Chef adjoint du Service Eaux Forêts Espaces Naturels
Le Responsable du Pôle Espaces Naturels


Emmanuel PRINCIC

4 place Laennec
26000 VALENCE
Tél. : 04 81 66 80 00
Mél : ddt@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr